



VILLE-ÉVRARD  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ



## Assistant socio-éducatif – Assistant(e) social(e)

### ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ DE VILLE-EVRARD

202 Avenue Jean Jaurès  
93330 NEUILLY SUR MARNE  
Standard téléphonique : 01 43 09 30 30



### ACCES AU LIEU DE TRAVAIL

Adresse : Hôpital de jour Régis à Neuilly sur  
Marne

Et

CMP de Pantin  
28, avenue Edouard Vaillant 93500 Pantin

### LES CONTACTS :

- Coordinatrice de l'action sociale  
Mme BOMPAYS  
[n.bompays@epsve.fr](mailto:n.bompays@epsve.fr)  
01 43 09 32 97
- Coordinateur adjoint de l'action  
sociale, Monsieur SCORDIA  
[l.scordia@epsve.fr](mailto:l.scordia@epsve.fr)  
01 43 09 30 55
- Secrétariat de la coordination de  
l'action sociale  
Madame CASTANET  
[e.castanet@epsve.fr](mailto:e.castanet@epsve.fr)  
01 43 09 30 46

### PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement dessert 34 communes du département de la Seine-Saint-Denis. Son offre de soins est organisée selon un découpage territorial par secteur. Sur chaque secteur existe au moins une structure de consultations (centre médico-psychologique) et une structure alternative à l'hospitalisation temps complet qui peut-être un centre d'accueil thérapeutique à temps partiel et/ou un hôpital de jour. Pour la prise en charge des urgences, les patients sont orientés vers des centres d'accueil et de crise ou bien les services d'urgence des hôpitaux généraux. Pour les hospitalisations temps complet, l'établissement dispose de 4 sites. Enfin quelques secteurs proposent sur leurs territoires d'autres modes de prises en charge comme des appartements thérapeutiques, un centre de cure ambulatoire, des hospitalisations à domicile. L'établissement gère également une maison d'accueil spécialisée « le Mas de L'isle », structure médico-sociale pour adultes handicapés et deux écoles : un institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et une école de cadres de santé (IFCS).

### PRESENTATION DU PÔLE OU DIRECTION

Présentation du pôle 93103: dispositif sectoriel comprenant 7 CMP- CATTp situés à Romainville, Pantin, Montreuil, Noisy le Sec, Bobigny, Bagnolet et les Lilas. Un hôpital de jour Régis est situé sur le site de Ville Evrard.

Egalement deux unités d'hospitalisation complète : la Nacelle, sur le site de Ville Evrard et l'unité ados 93 au CHI André Grégoire à Montreuil. Une unité mobile de pédopsychiatrie périnatale est installée à Montreuil.

Composition de l'équipe sociale : 7 assistants de service social. Ils sont membres des équipes sectorielles.

#### Activité principale :

Aider les enfants/adolescents, les familles ou les groupes qui connaissent des difficultés sociales à retrouver leur autonomie et faciliter leur insertion.





## IDENTIFICATION DU POSTE

<b>Position dans la structure :</b>  Autorité hiérarchique : <ul style="list-style-type: none"><li>- Directeur des ressources humaines</li></ul> Liaison technique : <ul style="list-style-type: none"><li>- service de la coordination de l'action sociale</li></ul> Autorité fonctionnelle : <ul style="list-style-type: none"><li>- Médecin chef de pôle</li><li>- Médecin responsable d'unité</li></ul>	<b>Horaire de travail :</b>  <u>semaine</u> : 38 heures (1575 heures annuelles)
	<b>Description synthétique du poste :</b>  Partie prenant(e) de l'équipe sectorielle, l'assistant(e) social(e) concourt à l'offre de service proposée par le secteur de pédopsychiatrie aux enfants ayant des troubles psychiques.

## MISSIONS DU POSTE ET COMPETENCES REQUISES

### Lieux d'intervention sur le secteur

Les temps d'interventions sont partagés entre l'hôpital de jour Régis et le C.M.P enfants de Pantin.

### Au CMP de Pantin

Dans le cadre d'un suivi ambulatoire pluridisciplinaire, l'assistant de service social intervient pour favoriser la stabilisation et le maintien de l'enfant dans son environnement familial ainsi que le tissage de liens avec les partenaires de la commune.

Le travail social s'inscrit dans la conduite des projets d'insertion et de réadaptation menée par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire. Il vise plus particulièrement à rechercher toutes solutions et relais favorisant l'inscription de l'enfant dans son environnement. Le soutien à la famille, la conduite des démarches administratives et le travail d'orientation et d'accès aux structures font partie des missions dévolues à l'assistante sociale. L'intervention sur une structure demande une nécessaire collaboration avec chacun des membres de l'équipe ainsi qu'avec l'ensemble des lieux de prise en charge de l'enfant sur le secteur. L'articulation des actions entre les 7 assistants de service social du pôle de pédopsychiatrie est indispensable. Intervention auprès du jeune et de sa famille :

Il favorise l'accès aux soins et aux droits des usagers par l'information sur la législation sociale, les dispositifs sociaux et éducatifs.

Par ses connaissances des réseaux et des partenaires, il favorise l'insertion et l'adaptation de l'enfant dans son milieu.

Il met en œuvre toutes les démarches de liaison et administratives permettant l'amélioration et la stabilisation de la situation de l'enfant dans le cadre de son environnement familial.

Il se met à disposition des familles afin de les soutenir dans un quotidien souvent difficile. Il s'agit de favoriser la prise de recul face aux troubles de l'enfant. IL informe, mobilise, accompagne la famille ce qui a un impact sur le travail thérapeutique mené avec l'enfant.

### Travail partenarial :

Il favorise les connexions et les articulations entre les différents intervenants. Il apporte son expertise lors des synthèses tant en interne qu'en externe.

Il met en œuvre un travail partenarial visant à faciliter l'adaptation en milieu scolaire et l'orientation de l'enfant. Il anticipe l'admission d'un enfant dans le milieu scolaire ordinaire afin que cette entrée à l'école se fasse dans les meilleures conditions. Il organise les rencontres, les prises de relais et les contacts. Il participe aux réunions, notamment les RPP (Réunions pluri-Professionnelles), les REE (Réunions d'Equipes Educatives) et les REES (Réunions d'Equipes Educatives de Suivi).





## Sur l'hôpital de jour Régis

Dans le cadre de l'admission à l'hôpital de jour Régis, l'assistant social rencontre les parents avec la cadre de santé pour présenter ses fonctions et initier un suivi des démarches auprès de la MDPH qui se poursuivra jusqu'à la sortie de l'enfant. Il assure le suivi de la liste d'attente des demandes d'admission en hôpital de jour et la met à jour avant les commissions d'admissions, auxquelles il participe.

Un suivi social plus spécifique pourra être proposé aux parents pour les informer sur leurs droits et les soutenir dans différentes démarches en articulation avec l'assistant social de la structure ambulatoire référente.

En lien avec les équipes pluridisciplinaires, il assure une évaluation sociale complémentaire à l'approche globale du jeune et contribue à la mise en œuvre du PPCI de l'enfant.

Il propose une approche particulière permettant d'adapter les projets aux modalités de vie sociale de chaque enfant et de sa famille et aux réalités administratives des partenaires.

Il participe aux réunions institutionnelles et aux synthèses permettant le partage d'informations et la réflexion pluridisciplinaire.

Il est référent, auprès de son équipe, de ce qui relève de la protection de l'enfance.

Il contribue à la recherche de structures spécialisées et d'établissements relais dans le cadre du projet de soins et d'orientation.

Il favorise autant que possible l'accès de l'enfant aux dispositifs de proximité.

Il contribue à la réalisation des projets de vacances (recherche, aide au financement).

### Communication

Il participe aux actions de formation par l'accueil de stagiaires assistants sociaux et des temps d'intervention dans les instituts de formation.

Il se tient à disposition des équipes pour toutes actions d'information sur les dispositifs sociaux et la législation médico-sociale.

Il répond, à la demande, aux questions des étudiants en soins infirmiers et aide-soignants sur les aspects sociaux des prises en charge des enfants pris en charge.

### Participations institutionnelles

Il participe aux initiatives du secteur en direction des partenaires tant en matière d'information, de formation et de mise en place de collaborations.

Il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets du pôle.

Il contribue à toute action de prévention mise en place par le pôle.

Il participe aux actions initiées par le Service de Coordination de l'Action Sociale, aux réunions et groupes de travail proposés.

Il participe, selon l'organisation prévue avec le chef de service, à l'élaboration du rapport d'activité du secteur ainsi qu'au rapport d'activité annuel du Service de Coordination de l'Action Sociale.

Comme tout agent de l'établissement, il contribue à l'amélioration continue de la qualité du service rendu à l'utilisateur.

**LE POSTE PEUT ETRE AMENE A EVOLUER SELON LA POLITIQUE DU SERVICE**

### EVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

Accès au grade d'assistant socio-éducatif premier grade, classe supérieure après inscription sur tableau annuel d'avancement  
Accès au grade de cadre socio-éducatif par voie de concours sur titre.

**Signature de l'agent :**

